



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNESIE FRANÇAISE

*Cabinet*

Papeete, le 30 janvier 2020

*Section de la communication interministérielle*

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Visite officielle de l'administrateur des îles du vent  
à Tairapu Ouest**

A l'invitation de M. Wilfred TAVAEARII, maire de Tairapu Ouest, M. Guy FITZER, chef des subdivisions administratives des îles du vent, s'est rendu dans la commune de Tairapu Ouest pour sa première visite officielle, accompagné de Régis DELAHAIS, secrétaire général de la subdivision administrative des îles du vent, ainsi que de Mariella MARCEL, gestionnaire en charge des services publics environnementaux au Haut-Commissariat.

Ils ont été chaleureusement accueillis par M. Wilfred TAVAEARII, maire de Tairapu Ouest, MM. les maires des communes associées de Toahotu, Vairao et Teahupoo, et son conseil municipal.

La délégation a débuté le programme par la visite de la station de chloration de Toahotu. Cette installation de traitement des eaux permet à la population desservie de bénéficier d'une eau potable de qualité grâce aux technologies modernes intégrant la station. Soutenue par l'État et le Pays à hauteur de 80 192 224 F CFP, cette opération témoigne de la convergence de vue des institutions polynésiennes pour accompagner les communes dans leurs projets de rénovation des réseaux d'alimentation en eau potable. Lors de cette séquence, l'administrateur s'est félicité du bon emploi des deniers publics par la commune et a également constaté la réception du nouveau véhicule d'intervention pour le service hydraulique, dont l'État contribue au financement pour 1 326 000 F CFP.

L'administrateur s'est ensuite rendu à la maire de Teahupoo où une présentation du Rahui mise en place depuis 2013 lui a été faite. Ce dispositif original est un espace de préservation de la biodiversité et de résilience contre le réchauffement climatique : sur plus de 700 hectares, coraux et poissons y trouvent un espace-sanctuaire. Les contrevenants s'aventurant sur cet espace pour y pratiquer des activités illégales (pêche, détérioration du récif...) s'exposent à de lourdes sanctions pécuniaires que peuvent infliger la police municipale comme la gendarmerie nationale.

Une présentation exhaustive des dispositifs de captages d'eau a également été réalisée. Ce point a permis à l'administrateur d'affirmer que l'État demeure présent aux côtés de la commune pour l'accompagner techniquement et financièrement dans la mise en œuvre de sa politique communale de l'eau. Il a également rappelé que l'eau est une ressource précieuse qu'il faut préserver en luttant contre les gaspillages et les pertes d'eau provoquées par la vétusté des réseaux.

La visite s'est conclue par un déplacement sur le spot de surf de Teahupoo retenu pour l'organisation des épreuves olympiques de surf pour les Jeux 2024. Cet événement planétaire s'inscrit pleinement dans la volonté du Gouvernement français d'associer l'ensemble du territoire national afin d'y organiser des épreuves durables et responsables, en ligne avec l'agenda Olympique 2020

**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)